Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 32 (1924)
Heft: 7

Quellentext: Trois lettres de F.-C. de la Harpe
Autor: Harpe, F.-C. de la

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TROIS LETTRES DE F.-C. DE LAHARPE

(Suite. — Voir N° de juin 1924.)

II

A Monsieur
Monsieur de Sybourg
à Mournex (sic)
recommandée à Mr Rival
rues basses des Allemands
a Genève

Cour. 10e Juillet 1817

Mon cher Sybourg !

J'ai été en effet 2 fois à Genève pendt l'hyver ; mais n'ayant pu savoir le jour de mon départ, et n'ayant fait d'autre séjour que celui qu'éxigeoient les affaires qui m'avoient appelé, il m'eut été impossible, ou de vous donner un Rendez vous, ou d'aller à Mornex qui se trouvoit hors de route. Voilà, mon cher ami, à quoi vous devez attribuer la rapidité de mes Courses. Vous mêmes n'avez pas bougé ; et sans doute vous direz à vôtre tour que les occupations y ont mis obstacle. Si je ne vous ai pas écrit, c'est que je m'abstiens autant que je le puis des Correspondances qui passent par les Bureaux de Mrs Fischer [1] (et ces Mrs règnent à Genève), parce que ces Mrs ont l'honnêteté d'ouvrir, retenir, intercepter même, ce que j'écris ou ce qu'on m'écrit. Jamais on ne vit de Brigandage pareil, et il demeurera impuni, peut-être même protégé.

[1] Cette famille patricienne bernoise détenait la régale des postes depuis la fin du XVIIme s. ; Genève et Fribourg la lui avaient donnée en régie.

Ce que vous m'avez communiqué sur les plaintes des Genevois, m'étonne peu [1]. Nous avons en eux des Ennemis qui ne cachent pas leur Malveillance ; mais elle nous inquiète peu — Quant au Côde milit. de Gady [2], il est bien probable qu'il passera. Ne croyez pas que la Diète soit *seule illibérale.* Je connois maintenant assez bien l'esprit de la majorité d'un Cons. d'Etat [3], auquel nous prenons tous deux un vif intérêt, pour être convaincu que si on le pouvait impunément, on proscriroit ce qui porte le Caractère de l'Esprit du Siècle, et aristocratiseroit comme avant 1798. — Vous aurrez peine à croire que j'ai été réduit à deffendre les Maximes et les principes sur lesquels repôse ce que nous fimes à cette époque, et en vertu de quoi nous éxistons. Jamais je n'éprouvai une Indignation pareille, et je ne puis encore me rappeler ce que j'ai entendu, sans l'éprouver de nouveau — J'ai fait l'épreuve à laquelle je devois bien m'attendre dans un petit pays, où l'on n'a que des conceptions bornées et mesquines, que je parlois un *Idiome étranger* — A l'aide d'une Souscription à laquelle Mrs Perdonnet [4], Grand d'Hautev. [5], et moi avons pris part, chacun pour 500 L. de Suisse [6], nous avons acquis la majeure partie de la Collection

[1] Nous ne voyons pas à quoi ceci fait allusion.

[2] Le général Nicolas de Gady, un Fribourgeois, était maréchal de camp et premier adjudant du colonel général des Suisses (le comte d'Artois) ; il avait été chargé de rédiger un code pénal militaire pour le régiment des gardes suisses ; *Eidg. Abschiede,* 1814-48, t. II, p. 194.

[3] Le Conseil d'Etat vaudois.

[4] Vincent Perdonnet, le créateur de Mon Repos.

[5] Je ne sais pas de quel membre de la famille Grand d'Hauteville il s'agit ici.

[6] ou 750 fr. de France, qui en vaudraient au moins le triple aujourd'hui.

minéralogique de Struve [1], dont nous avons fait Don à l'Etat — On ne nous a point remercié encore, et l'on dit même que le Cons. académique a trouvé mauvais qu'on ne l'eût pas consulté auparavant !!! Au reste le Recteur est Mr *Levade* [2] qui, l'an dernier, fit aux Promotions, le Discours le plus inconvenant, et qui a récidivé cette année, sans qu'on ait daigné le rappeler à l'ordre. Tout cela et bien d'autres choses me dégoûtent de ce pays ; en sorte que si je pouvois compter sur la Consolidation de ce qui éxiste en France [3], je retournerois à Paris pour m'y fixer. J'y serois sans doute privé de la Société de quelques Compatriotes que j'aime et que je vois de tems en tems, mais je ne *verrois* pas écarter exprès, tout ce qui peut créer un *nouvel Esprit public,* seul moyen pour perfectionner et consolider l'ordre de choses actuël. Au milieu du mouvement produit par les Efforts des hommes les plus distingués dans les Sciences et les Arts, je me consolerai plus facilement de n'avoir pu procurer à mes concitoyens une Liberté fondée sur les vrayes lumières et les vrais principes. — Je ne songe donc plus à acquérir [4] : si cela arrivoit, ce seroit par pur désespoir. Nous avons depuis 8 jours mon beau-frère B. de Paris [5] avec sa fille. Il repart dans 15 jours, mais sa fille passera l'Eté avec nous.

[1] Henri Struve, chimiste et ménéralogiste (1751 - 1826) ; professeur de chimie, inspecteur général des mines et salines. Sa collection minéralogique avait été achetée par un anglais, le capt Marryat, qui en revendit une partie à l'Etat de Vaud ; de Montet, *Dictionnaire,* II, p. 553.

[2] D. Levade (1750 - 1834), professeur de théologie, fondateur de la « Société biblique ».

[3] Louis XVIII, sous l'influence de Decazes, s'efforçait de résister aux « ultras », plus royalistes que le roi.

[4] On sait que peu après, cependant il acheta La Caroline, aujourd'hui propriété des hoirs François Pittet.

[5] Böhtlingk, probablement, un frère de sa femme, originaire des provinces baltiques.

Nous allons faire une Course de quelques jours — Ma femme est bien. L'Individu que je desirois recommander à Melle votre sœur [1], est Mr *Paganel* [2], ex-Conventionnel, homme de lettres, jadis secret. gl aux Rélat. ext., qui a rendu à notre patrie plusieurs services. C'est un homme moral, probe, laborieux, que j'estime et auquel je prens beaucoup d'intérêt. Il demeure à Liège. Veuillez nous rappeler à Melle votre sœur, et lui recommander sa patrie, qui n'a surement pas un ami dans la personne du Gl Constant [3], s'il ressemble à ses parens d'ici. —

Nos campagnes sont superbes ; mais 17 Communes ont été ravagées par une grêle affreuse. Vendredy nous en eumes échantillon, pendant 1 minute. Si le vent l'eut pousée, tout étoit perdu ; car les grêlons étoient de la grosseur d'une noix. Heureusement ils étoient bien arrondis, et tomboient avec un peu de pluye, en sorte que le Mal n'a pas été grand. Cette Trombe étoit précédée d'un bruit vraiment effrayant. Adieu, je vous embrasse.

Il est assez plaisant que le R. de Wirt. [4] qui avoit tant de prédilection pr les Arist. de la Suisse, soit aux prises, dans cet instant, avec ceux qui ont les mêmes prétentions, les

[1] Mlle de Sybourg était institutrice à la Cour de Hollande. On sait que la Belgique avait été réunie à ce royaume.

[3] Pierre Paganel, député à la Législative et à la Convention ; exilé en 1816 comme régicide, il mourut à Liège en 1826. La *Gazette de Lausanne* annonçait en août 1816 qu'il avait reçu l'autorisation d'y séjourner avec quelques autres exilés.

[3] Guillaume-Anne, baron de Constant-Rebecque de Villars (1750-1838), général au service de Hollande, gouverneur militaire de Bruxelles.

[4] Le roi de Wurtemberg voulut donner une constitution à son peuple ; mais il se heurta à la résistance des « Etats » de son royaume ; et son projet n'aboutit qu'en 1819. Il passe pour avoir été de tendances libérales. Remarquons cependant que, dans la lettre précédente, Laharpe ne mentionne que sa femme. Sans doute le tenait-il pour trop ami des aristocrates suisses.

mêmes préjugés, le même entêtement : Il a affaire aux ci-dev^t Privilégiés, ainsi que nous [1].

III

La troisième lettre est datée du 12 X^bre 1823, mais, comme elle répond à une lettre du 1er janvier et qu'il y est question du Nouvel-an russe, il n'y a pas de doute qu'elle ne soit du 12 *janvier* 1823. Dans sa lettre, M. de Sybourg avait exprimé sans doute ses inquiétudes au sujet de la santé de sa sœur et d'un de ses neveux, car Laharpe lui exprime ses condoléances à ce propos et s'efforce de le rassurer ; puis il continue :

.....Pour vous, mon cher de Sybourg, je crois sérieusement, que vous devriez, dès que vous le pourrez, vous débarrasser de vos occupations agricoles, pour chercher à vous distraire, par la vue d'objets nouveaux, qui coupent les ritournelles fastidieuses de Société [2], dans les petits pays. — Si mes moyens me le permettoient je n'y manquerois pas ; car nos Sociétés ne m'offrent presque rien, de ce dont j'aurois besoin pour me distraire je leur préfère donc ma Bibliothèque ; mais on ne peut pas lire et écrire toujours ; et l'on éprouve de tems en tems le besoin de s'entretenir avec d'autres Etres, pourvû qu'ils ayent l'Esprit cultivé, sachent s'énoncer, et soyent honnêtes.

Je m'apperçois fort bien que je vieillis [3], et me prends souvent sur le Fait. Depuis plusieurs années ma vue a baissé, et ce n'est pas sans peine que je lis, le soir et même de jour, les petits Caractères. Je n'ai cependant pas remarqué que

[1] La lettre n'est pas signée, mais l'écriture ne laisse aucun doute sur son auteur.

[2] Vie de société ou vie mondaine, comme plus bas.

[3] Né en 1754, Laharpe avait 68 ans passés.

la mouche qui se promène devant mon œil droit, ait grossi, ou soit devenue plus opaque ; mais c'est un avertissement. —

On ne m'a point fait remercier, pour ce que vous aviez envoyé, apparemment parce qu'on n'a pas jugé que la chose en valut la peine : je n'eus même jamais l'idée qu'on fût dans le cas de m'adresser un remerciement —

Quant à ma démarche du Printems dernier, qui me couta beaucoup dans le tems, elle n'a point eu, et n'aurra pas de résultats. J'ai maintenant la certitude que rien n'a été fait à cet égard, et je l'aurai oublié dans peu, avec toutes les espérances qui firent longtems mon bonheur — Toutefois on m'a fait faire des Complimens ! ! ! [1] —

Le Cte Gol. [2] est venu me voir plusieurs fois, et vient de partir pour Paris, toujours sans être replacé. La neige m'a empêché d'aller voir le Cte Schouv.f [3] qui passe l'hyver dans la campagne de Mollins [4]... Je n'ai ni le tems de faire ces courses, ni le desir de rentrer dans les Sociétés de cette espèce. mon âge et mes goûts s'y opposent.

Les Fêtes sont rares à Lausanne cet hyver —

Nous avons aujourdui une réunion de nos parens de Morges [5], pour célébrer le N. A. russe, qui ne nous procurera pas des réminiscences bien agréables.

J'ai 1 ½ pds [6] de neige dans mon Jardin. Pour pouvoir le visiter, j'ai du creuser des tranchées dans la neige. Plusieurs arbres et arbustes, ont souffert par le poids qui pesoit sur leurs branches.

[1] Allusions obscures ; ce *on* serait-il Alexandre ?

[2] Peut-être le comte Fédor Golowkin.

[3] Schouvalof, sans doute.

[4] L'Elysée. (Communication de M. G.-A. Bridel.)

[5] La famille Monod.

[6] 45 cm.

Je suppose que vous avez lu la Note circulaire envoyée au nom des 3 Puissances [1]. Comparez-la avec le Discours d'ouverture du Président des Etats Unis d'Amérique [2] — Ces deux pièces sont réunies dans notre nouvelle Gazette [3].

Lorsque vous irez à Genève, tâchez de parcourir le dernier ouvrage de Mr Bignon (Les Cabinets et les Peuples) [4] —

.....[5] Si le tems le permettoit, j'irois faire une Course jusqu'à Genève, pour visiter le C. C. d'I [6] qui est retombé malade —

Adieu, mon cher de Sybourg, ne vous laissez pas abattre. Je vous embrasse bien cordialement

F. C. DE LA HARPE

---

[1] Il s'agit de la déclaration de Vérone du 14 déc. 1822, des monarques de Russie, Prusse et Autriche, dirigée contre la Révolution espagnole.

[2] Monroë, mais il ne s'agit pas ici de son fameux message qui est du 2 déc. 1823 ; dans celui-ci, il se prononçait en faveur des Grecs et des Espagnols révoltés.

[3] L'*Ami de la Vérité* du 11 janv. ; ce journal, lancé en déc. 1822 par Henri Bègue de St Geniez, fut supprimé par le Conseil d'Etat du 24 sept. de la même année ; *Chrétien Evangélique,* 1877, p. 125. La *Gazette de Lausanne* donne la déclaration de Vérone ; dans l'exemplaire de la Bibliothèque cantonale, celle-ci est annotée, de la main de Laharpe semble-t-il; mais il n'y a pas le message de Monroë.

[4] Louis-Pierre-Edouard Bignon, député libéral à la Chambre française, pair de France sous Louis-Philippe ; l'ouvrage cité ici est de 1822 ; il critique la Sainte-Alliance.

[5] Je laisse quelques lignes, sans intérêt (compliments de et à diverses personnes inconnues).

[6] Le comte Capo d'Istria.

Le comte Fédor Golowkin n'était pas le frère (comme le dit Laharpe, *R. H. V.,* juin 1924, p. 174), mais le cousin de Mme de Mestral. La seconde femme du père de celle-ci avait épousé le duc de Noailles. (Communication de M. W. de Charrière de Sévery.)